

## **2ème et 3ème manche FMB du E-bike Belgian Championship les 16 et 17/09 2023 à Gilly**

Le week-end du 16/17 SEPTEMBRE 2023, le Kangourou Vélo Trial Club organise la 2ème et 3ème manches du championnat belge de E-Bike lors de leur 2ème édition au Vélodrome du Pays de Charleroi à Gilly (6060), rue des Vallées, 13. Cette épreuve est régie par le code sportif national de la FMB et par le présent règlement particulier.

Le E-bike est une compétition individuelle réservée aux vélos à assistance électrique qui se déroule sur un circuit fermé. Elle a pour but de vérifier la fiabilité et l'autonomie des E-Bikes et l'habileté des coureurs (M/F) qui s'engagent à respecter ces règlements par leur inscription.

### **1. COUREURS ADMIS**

L'épreuve est accessible aux propriétaires d'un vélo à assistance électrique (VTT, Gravel, ...) selon les catégories admises par le règlement FMB : classe E1 / E2 .

Les coureurs doivent porter un casque et des vêtements de protection sont recommandés.

Les VTT musculaires (classe M) sont admis hors championnat.

### **2. LE CIRCUIT**

L'épreuve se déroulera sur un circuit mixte balisé sur le vélodrome de Gilly et le terriil des Vallées attenant, à 50m du départ de la spéciale, balise particulière (précisée le jour de la compétition).

**3 tours sans recharge des batteries électriques.**

### **3. LES NUMEROS DE COURSE**

L'organisateur fournira sur place les numéros de course aux coureurs inscrits selon l'ordre d'inscription.

### **4. LA COMPETITION**

La compétition, se déroulant sur 2 x 1 jour, classement journalier, consiste à parcourir plusieurs fois un tour tracé sur le vélodrome et le terriil au sein duquel des spéciales en boucle sont incluses.

Et pour clôturer, une course contre la montre en individuel (+/- 4km) .

A chaque tour, un total du temps des 4 étapes spéciales permettra un classement individuel avec attribution de points pour le classement général de l'épreuve (total des 3 tours).

### **5. LE CHRONOMETRAGE**

Le chronométrage se fera uniquement à chaque spéciale pour les 2 premiers tours et le contre la montre pour terminer.

### **6. LE CLASSEMENT**

Pour participer au classement, on additionne les places au classement de chaque tour, celui qui a le moins de point remporte l'épreuve.

### **7. LES INSCRIPTIONS**

1 - Pré-inscription via le site [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)

2 - Inscription sur place de 11h 30 à 12h30

3 - Montant de l'inscription

10€ : tous les coureurs (E1/E2 - FMB ou non FMB)

+ 20€ : licence d'1 jour pour les coureurs E1/E2 non-affiliés FMB (assurance,...)

5€ : uniquement VTT musculaires

**Dans tous les cas, le paiement se fait sur place**

### **8. LE DEROULEMENT**

**LE SAMEDI 01 OCTOBRE : 4 tours**

**11h** : ouverture du site pour installation stands,...

**11h -** : accueil, contrôles administratifs (paiement, inscription, dossard...)

**12:00** : contrôle technique dans la zone de départ

**12h15** : reconnaissance des étapes spéciales à pied : dossard obligatoire porté **interdiction de parcourir l'étape spéciale à vélos (sous peine d'élimination)**

**12 20** : briefing des chronométreurs + contrôleurs secrets éventuels

**13:00**: départs échelonnés des tours 1 puis 2

**13:00 - 14:00** : entraînements libres pour chaque catégorie : dossard obligatoire porté

**16:00** : départs course contre la montre individuel

## **LE DIMANCHE 17 septembre : 2 tours**

**11:00** : idem samedi

**17:00** : remise des récompenses : présence obligatoire sur le podium pour recevoir le prix.

## **9. LES RECOMPENSES**

- Sont récompensé.e.s d'une coupe, les 3 premiers de chaque catégorie (E1, E2,)

## **10. MODIFICATION DU REGLEMENT**

L'organisateur en accord avec la direction de course peut modifier le parcours ou la durée ou adapter le présent règlement aux circonstances pour le bon déroulement de l'épreuve.

## **11. ASSISTANCE MEDICALE**

Un service médical sera présent pour assurer le suivi médical.

## **12. RECLAMATIONS**

Seront prises en compte uniquement les réclamations introduites conformément au Code Disciplinaire FMB, le code sportif FMB et ce règlement particulier

## **13. OFFICIELS**

Directeur de course: Marc PARIZEL,

Adjoints: Manuel THEYS, Francis WILLEMS

Commissaires d'organisation: Roberto TIMELLINI, Jean-Pierre HANOTIER

Responsable technique : TBA

Chronométrage : organisation

## **14. ORGANISATEUR**

Kangourou Vélo Trial Club

Contact 1 : Roberto Timellini, président - +32 496 57 10 33 - koxxbe.hotmail.com

Contact 2 : J-Pierre Hanotier, secrétaire - +32 477 53 37 07 - secretairektc@hotmail.com

**Sur place** : buvette (bière + soft) - petite restauration (hot-dog) -